

CHAMPS-ROMAIN

Un couple s'épanouit dans les savons

Camille et Stanislas Haug Guerin ont ouvert, il y a deux ans, La Savonnerie du Royaume. Ces jeunes doctorants en archéologie se sont passionnés pour les savoir-faire ancestraux qui guident encore aujourd'hui la fabrication artisanale de savons.

Sophie Alary
redactiondl@dordogne.com

Le Lieu-dit La Croix à Champs-Romain est un îlot de tranquillité en plein cœur du parc naturel Périgord Limousin, non loin de Nontron. C'est là que se sont installés, il y a deux ans, Camille et Stanislas Haug Guerin, un jeune couple d'archéologues reconverti, ça n'est pas banal, dans la production de savon. Le projet du couple est tout sauf un coup de tête. Camille, originaire de Marseille, et Stanislas, natif de la Haute-Savoie, étaient à la recherche d'un objectif professionnel commun : c'est en visitant une savonnerie au Canada que Camille s'est prise de passion pour la saponification à froid et qu'elle a décidé d'en faire son métier. Elle n'a pas perdu de temps à peine obtenu son doctorat en égyptologie, en pleine épidémie de Covid-19, elle accouche de son premier enfant avant que le couple ne déménage, quelques mois plus tard. « Mon mari a eu le premier un vrai coup de cœur pour la Dordogne et j'ai rapidement suivi », explique Camille.

Un mélange de soude et de graisse

Aidée par Stanislas qui s'occupe, plus largement, de l'aménagement de leur propriété, la jeune chercheuse commence très vite à fabriquer ses premiers savons. « Nous les avons d'abord fait découvrir à la famille et aux amis, ça leur a plu, et on s'est dit qu'on pouvait finalement en faire le cœur de notre activité professionnelle. » Contrairement à ce qu'on pourrait se laisser croire, la fabrication de savon est assez contraignante et repose sur d'importantes normes d'hygiène et de sécurité. Chaque recette testée dans le laboratoire doit être validée par un toxicologue assermenté et déclarée conforme à la réglementation européenne en vigueur. Car le savon est le résultat d'une ré-



Camille Haug Guérin démoule ses savons. Photos Romain Longieras

action chimique entre des acides gras et de la soude. Camille, elle, a choisi de n'utiliser que des graisses végétales et de ne travailler, de façon plus générale, qu'avec des ingrédients biologiques et naturels. Une fois la soude et la graisse mélangées, elle y ajoute des huiles essentielles, dont les propriétés sont reconnues pour la peau, et des colorants. Le mélange peut monter jusqu'à 90 °C, mais sans être chauffé, c'est le principe de la saponification à froid.

Une gamme inspirée des quatre éléments

Il faut ensuite le faire descendre en température pour que les vapeurs toxiques puissent s'en dégager. La pâte de savon est alors moulée puis découpée au bout de quelques jours. « C'est comme de la pâtisserie en fait », s'amuse Camille. Et il faut encore attendre quatre semaines pour que le savon sèche bien et qu'il continue à se purifier. Le contrôle qualité est important : ça n'est que si le PH est correct que le savon pourra être commercialisé.

« J'ai voulu faire des savons qui, je

le savais, allaient me plaire », précise la jeune entrepreneuse. Sa marque de fabrique, ce sont les savons à rayures qui déclinent différentes teintes d'un même coloris, le vert, le bleu, l'ocre ou le marron. « J'ai commencé par le bleu, je suis de Marseille quand même, puis petit à petit j'en suis venue au principe des quatre éléments. » Elle nous montre un savon fini qui n'a pas tout à fait la même couleur que celui qu'elle vient de démouler. « C'est normal, en séchant la teinte se modifie, de l'eau continue à s'évaporer. » Le couple a créé un univers, « le Royaume », qui s'inspire des savoir-faire ancestraux et des propriétés de la fleur de houblon, du calendula, du karité, de l'argile rouge ou encore du charbon.

Le bouche-à-oreille commence à bien fonctionner et Camille a pu trouver quelques revendeurs dans l'hexagone. Elle est très fière que ses savons soient aussi associés à quelques lieux historiques du coin, les châteaux de Hautefort et de Puymartin et, surtout, Lascaux. « Pour moi qui suis archéologue c'est formidable ! » De plus en plus de gens s'arrêtent aussi à La Croix, le couple envisage d'y installer une petite boutique et, à terme, d'y proposer des ateliers de plein air pour initier les curieux à la saponification. Camille et Stanislas aimeraient faire de leur propriété un véritable lieu d'accueil, avec des possibilités d'hébergement sur place, un potager, une salle d'activités et peut-être aussi développer une gamme cosmétique un peu plus large. « Nous voulons pouvoir fabriquer tout ce que nous vendons », conclut Camille.



Une gamme qui s'inspire des quatre éléments. Photo Romain Longieras

Lardin-Saint-Lazare

Les salariés de Condat ont échangé avec la direction

Les salariés des Papeteries de Condat, en grève depuis le lundi 28 août, vont poursuivre leur piquet jusqu'à ce mercredi 30 août, « pour l'instant ». Les représentants des salariés ont continué leur mouvement en rencontrant, ce mardi 29 août en matinée, la direction, lors d'un CSE ordinaire, mais aussi lors d'un CSE extraordinaire pour évoquer le projet de suppression de la ligne 4, entre autres. « On a discuté, on a soumis des demandes. Mais la base pour négocier, ils ne veulent pas la monter plus que le budget, rapporte Philippe Grand, délégué CGT aux papeteries. Ils ont pris note et un prochain CSE extraordinaire se déroulera le 6 septembre. » Deux représentants ont aussi pu échanger avec le président de la Région, Alain Rousset. « On a toujours de l'espoir sinon on ne se battrait pas, mais pour la ligne 4, il s'amenuise. On va continuer le

combat pour les 187 salariés qui pourraient être licenciés. » Dans un communiqué de presse, envoyé mardi matin, la direction de Condat groupe Lecta, a indiqué qu'elle « reconnaît les préoccupations légitimes des salariés et de la communauté locale face à ce projet et entend poursuivre le dialogue avec les représentants du personnel tout en tenant compte des inquiétudes exprimées. La direction de l'entreprise tient à exprimer son engagement envers les collaborateurs, ainsi que sa détermination pour que chaque collaborateur concerné puisse se voir offrir une solution professionnelle dans les meilleures conditions. » La direction a également annoncé la tenue d'un autre CSE, cette fois économique, le 4 septembre prochain.

Aude Salvetat

CHERVAL

Choc frontal entre deux voitures

Un homme âgé de 79 ans circulait sur la D708, route de la Bussatte, lorsqu'il a tourné à gauche, sans s'apercevoir qu'un véhicule, conduit par un homme de 75 ans, arrivait sur la voie d'en face. Le choc frontal entre les deux véhicules n'a pu être évité. Les deux septuagénaires ont été conduits au centre hospitalier de Périgueux pour des examens de contrôle.

LAMOTHE-MONTRAVEL

Un jeune de 16 ans chute à vélo

Il était environ 14h lorsqu'un jeune de 16 ans a chuté à vélo, chemin du Rauteau. Le mineur est blessé à l'épaule et aurait été transporté au centre hospitalier le plus proche.

COURSAC

Trois points d'apport volontaires incendiés, le SMD3 dépose plainte

Trois containers poubelles ont été incendiés (deux bornes jaunes et une borne noire), dans la nuit de dimanche 27 au lundi 28 août, sur la commune de Coursac, comme l'ont révélé nos confrères de France Bleu. Il s'agit de la ville dont est maire Pascal Protano, le président du SMD3. Les gendarmes se sont rendus sur place, tandis que le syndicat a confirmé à DL son dépôt de plainte. Selon le SMD3, depuis le début de l'année, une douzaine de bornes ont été incendiées. Il y en a 10 000 en Dordogne.

FEUX DE FORÊT

Cinq millions d'aide de l'État pour lutter contre les incendies

Au regard des investissements demandés, le service départemental d'incendie et de secours de la Dordogne va bénéficier d'une subvention de 5 049 083 euros, ce qui permettra l'achat de 35 véhicules de lutte contre les feux de forêt. Dans un communiqué, le député de la 3^e circonscription de la Dordogne, Jean-Pierre Cubertafon, s'est félicité de cette aide. « Ce geste fort de soutien à nos territoires ruraux, qui se traduit par un cofinancement avec le Conseil départemental de la Dordogne, est à souligner, particulièrement au moment où nous subissons conjointement une sécheresse et une canicule exceptionnelles, indique-t-il. J'en profite d'ailleurs pour saluer tous ceux qui, dans des conditions particulièrement difficiles, luttent contre les effets du réchauffement climatique. »

Achat vente OR
Paiement immédiat

OC CMP

Bijouterie Bordeaux • www.occmp.com • 05 56 79 07 45

Transaction soumise à la taxe forfaitaire sur les métaux précieux. Paiement en espèces non autorisé. Interdit aux mineurs. Carte d'identité à produire lors de la vente d'or.